



APPEL DU CONGRES DE LA CGT EDUC'ACTION 13

La mobilisation du 9 avril dernier a marqué la disponibilité pour la lutte des salariés du public comme du privé. Dans les Bouches du Rhône, le nombre des préavis de grève, l'importance des rassemblements et des cortèges à Marseille et Arles, et la combativité montrée par de nombreux secteurs (professions portuaires, pétrochimie et métallurgie, personnels hospitaliers, personnels des collectivités territoriales...) sont porteuses d'un regain des luttes et un encouragement à continuer l'action.

Face aux idées xénophobes et racistes, qui se développent sur le terreau du chômage et de la précarité grandissants, résultats des politiques ultra-libérales, **la relance du mouvement social est une nécessité urgente.**

La CGT comme confédération a une responsabilité centrale pour le développement des luttes et la construction d'un large front de résistance contre la casse des protections sociales et du Code du Travail, contre les cadeaux au patronat et à la finance, contre l'austérité et les bas salaires, pour la défense des services publics et pour le plein emploi, en un mot pour la construction d'une véritable alternative.

Dans l'éducation nationale les attaques portées par le gouvernement actuel dépassent de loin les craintes qui étaient les nôtres et aggravent la situation des personnels et les inégalités scolaires.

La réforme Chatel, qui a entériné la mise en concurrence des établissements, des disciplines, des collègues et des élèves sous couvert d'« autonomie des établissements » - disons plutôt des chefs d'établissements – n'a pas été remise en question.

Alors même que le bilan de la réforme du lycée n'a pas été fait par le ministère, celui-ci lance le projet de réforme du collège sur les mêmes bases d'autonomie des établissements. L'« Accompagnement Personnalisé » et les « Enseignements Pratiques Interdisciplinaires » ne seront pas des avancées mais des dispositifs opaques, fourre-tout, sans aucune formation pour les enseignants, et entraîneront leur mise en concurrence. La CGT est opposée au socle commun, elle refuse son renforcement.

La menace qui pèse fortement sur l'avenir des SEGPA impose une mobilisation urgente pour leur maintien et leur amélioration : elles doivent être défendues.

Dans l'éducation prioritaire, le nouveau dispositif, à moyens constants, n'apporte pas d'avancées significatives. Il ne met pas en place de véritables dispositifs pédagogiques et laisse sur le bord du chemin tout un ensemble d'élèves et d'établissements. Sans oublier que la situation des lycées en éducation prioritaire (soit de nombreux établissements du département) est toujours en suspens. Les seuils d'ouverture de classe ne sont pas maintenus par écrit : cela

présagea à terme leur élévation, alors même que toutes les études prouvent que les diminutions d'effectifs sont tout particulièrement nécessaires dans les milieux défavorisés.

Dans le premier degré, les annonces de début de mandat sur les créations de postes n'ont toujours pas permis à l'heure actuelle de revenir sur le gouffre creusé sous les gouvernements Darcos et Chatel. Les nouvelles missions, comme les REP+, les dispositifs PARE ou la scolarisation des enfants de moins de trois ans ont absorbé presque tous les postes dans un contexte de croissance démographique. L'augmentation des effectifs dans les classes qui en découle et le manque cruel de maîtres remplaçants et de réseaux d'aide touchent tout particulièrement les milieux populaires.

La réforme dite des rythmes scolaires a permis à des municipalités, comme celle de Marseille, d'exprimer toute la nocivité de leur politique éducative. En faisant exploser tous les cadres par la décentralisation d'une partie des compétences de l'état, cette mesure d'austérité fait voler en éclat les principes de gratuité et renforce la fuite des élèves du public vers le privé. L'incurie a été à son comble tout récemment avec le passage en force d'une Mairie aux méthodes profondément anti-démocratiques.

Dans la voie professionnelle, le développement de l'apprentissage en concurrence directe avec la formation initiale sous statut scolaire est encouragé par ce ministère plus encore que par les précédents, avec malheureusement pour notre académie le soutien de la collectivité régionale. Cette montée en puissance de l'apprentissage intervient dans le cadre plus général d'un affaiblissement de la voie professionnelle par le tout CCF, l'annualisation des grilles, la casse des formations...

Pour toutes ces raisons, nous pouvons affirmer que contrairement aux affirmations pré-électorales de François Hollande, l'Education Nationale, la situation de ses personnels et de ses élèves, ne sont pas la priorité du gouvernement actuel. La libéralisation de l'économie et la précarisation des salariés pour améliorer les profits à court terme d'un petit nombre, en revanche, sont bel et bien au programme !

C'est pourquoi le Congrès de la CGT Educ'Action 13 réuni les 16 et 17 avril 2015 au lycée Saint-Exupéry à Marseille, appelle à rejeter avec force cette politique, à la combattre par la grève et par tous les moyens en vue d'imposer un véritable changement de société. Elle soutient tous les salariés en lutte contre ces politiques.

D'ores et déjà plusieurs rendez-vous d'action sont posés :

- **Dès le 22 avril à 14.00 rassemblement intersyndical devant le rectorat d'Aix contre la réforme du collège.**
- **Le 23 avril, grève à Marseille contre le passage en force de la mairie et du rectorat sur la mise en œuvre des rythmes scolaires à la rentrée.**
- **Le 19 Mai, journée nationale d'action et de grève pour un collège unique vraiment démocratique.**

Ce que nous obtiendrons, nous l'obtiendrons par la lutte !

Adopté à l'unanimité à Marseille, le 17 avril 2015